Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 5 (1902)
Heft: 229

Artikel: Publications officielles
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-251651

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 08.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

y poro même dire les noms, y saie bin que ça in po difficile à craire, ai peu qu'en n'en troverait pu crai bin comme soli à djo d'adjedeu. Les fannes ain bin tschaindgie dâ tien ai ne faint pu quasi ran. Dain le temps ai l'étin aidé occupai, ai fayai cultivai di tchenne, di yin, ai fayai teyie, braquai, ribai, slégie, ai peu felai, des heuveyes to le long, main mitnain qu'ai n'ain pu ran ai faire de to soli, ai yeujan les gazettes, ai peu tôte soerte de croyes écrits, ai vain berdelai aivo les végennes, ai peu l'ain ainco le temps de faire endiailai loues hannes. To de même y sai ainco enne hichtoire que prouve en faveur des hannes, lai voici. Ai y avait in ménaidge de bons paysains qu'étin rétches, ai peu que n'aivain ran qu'enne baichatte, enne belle, donc y ne manquai pe d'aimateurs, main tien le pére avait dit en ses aimoireux, qu'y ne faisai ran di to, que de s'pimpai, qu'y était des maitenaies tô le long po faire sai toilette, ai n'aivin pu le coraidge de lai demandaie en mairiaidge. To de même ai l'en venié un que dié que to soli ne y faisai ran, qu'ai lai vlai bin faire ai traivayie ai peu ai lai mairié. Tien ce feut le lendemain des naces, l'hanne se yeuvé, ai foraidgé ses bétes, ai peu comme lai fanne ne yeuvaipe ai faisé le dédjunon, ai peu s'en vai en lai tchairue. Tien sa qu'ai revenié à mèdé lai fanne n'aivai ran faie, ai faisé ainco lai nonne, main ai ne dié ran ci djo li. Le lendemain ai faisé comme lai voye, main tien ai feut pra de pairti ai l'aiporté le tchay à poye laivoué sai fanne était enco à yé, ai peu y dié, écoute bis, tien y reverai à médé, se lai noune n'ape prâte, ai peu to le ménaidge bin rédu, te veux être fouetai comme ai fâ. Tien ai revenié à médé lai fanne était inco à yé, ai peu ran n'était faie, ai l'aitraipé le tchay, ai le bayié ai teni en sai fanne en y diain, te le tinré bin ai peu te ne le laitcherépe, il veut fouetai comme ai fât, puisque ran n'a faie comme y aivo dit ; ai l'aicmencé de le fouetai, ai peu le tchay de grimpai lai fanne djuque tien y feut tote roudge de sain, ai peu ai y dié loitche lo maitenain, ai l'en ai prou po adjedeu, demain se to n'ape en oedre tien y reverai no vlan raicmencie ; té oyu tchay. Le lendemain lai fanne yeuvé tôt à maitin, y faisé ie dedjunon, boté tot en oedre, ai peut tot aillai bin, y n'eut pu envie de teni le tchay. A bout de quéque temps le pére allai voi comme soli allai dain ci neu ménaidge, ai trové que tot allai bin, sai baichatte y dié, ai vo fat vite allai fendre di bô à dvinleu, vou bin tien mon hanne veré sai vo trove à ran faire, ai veu vo faire ai teni le tchay, ai peu y raiconté comme son hanne avaie faie po lai faire ai traivayie, son père trové que c'était bin faie. Ctu que n'ape de bôs veuté ainco dire que ctu-ci n'é ran ai dire en l'ôtâ ?

L'hanne di vâ.

Récréations du dimanche

Solutions aux questions posées dans le N° 227 du *Pays du Dimanche* :

891. ENIGME.

Sol, Sole.

892. PEINTURE.

L'ŒILLET DU GAROFOLO.

Benvenuto Tisio, dit *Le Garofolo*, peignait un *Œillet* dans le coin de ses tableaux, comme une signature parlante, le mot italien *garofolo* signifiant *œillet*.

893. MOTS EN LOSANGE.

L
O R
S A C
O R O N
L A V A L
R O M E
C A S
N E
L

894. ANAGRAMME.

Carnot. — Carton.

Ont envoyé des *solutions partielles* : MM. Le pilier du Cercle Industriel à Neuveville ; Loupgarou à Chevenez ; Le mensonge est l'arme favorite du prince des ténèbres à Porrentruy ; St-Pierre-de-la Martinique à Boncourt ; Nestorius à Delémont ; Balsamine des prés à Bassecourt ; Ancus-Marcus à Glovelier ; Une alsacienne en séjour à Courgenay.

872. CHARADE.

Au son de mon *premier* la forêt giboyeuse
Voit accourir dans ses taillis
Des chasseurs la troupe joyeuse.
C'est la manière gracieuse
De faire mon *second* qui lui donne du prix.
Mon *entier* vient souvent couronner la carrière
De quelque illustre ambassadeur ;
Autour de ses fourneaux l'habile cuisinière
Peut mériter le même honneur.

873. PROBLÈMES ALPHABÉTIQUES.

CONSONNES.

Compléter les mots suivants en remplaçant les * par les voyelles correspondantes et l'on obtiendra une épigramme de quatre vers :

Qll mtmrphs — * nsgn — t — fs — * n — snglr — * * s hr — t — m — smbls * n — cgn — * * jrdh — t — vl — crb

874. COQUILLES AMUSANTES.

Pour hériter son cœur, pour Claire à ces beaux (feux,
J'ai fait la guerre aux bois, je l'aurais frite aux [vieux.

875. DOUBLE ACROSTICHE.

Remplacer les X ci-après par des lettres de manière à former les mots dont les définitions suivent et dont les Initiales et les Finales forment les noms d'un sénéchal et d'un chroniqueur français :

X X X X 1. Peuple célèbre autrefois.
X X X X 2. Fleuve.
X X X X 3. Ancienne ville renommée.
X X X X 4. Ville d'Italie.
X X X X 5. Pronom.
X X X X 6. Les Egyptiens l'adoraient.
X X X X 7. Ville d'Amérique.
X X X X 8. Pronom personnel.
X X X X 9. Contribution.

☛ Envoyer les solutions jusqu'au mardi soir, *3 Juin prochain.*

Publications officielles

Subside en faveur des pâturages pour poulains. — Les pâturages pour lesquels on désire obtenir les subventions fédérales, (au maximum 50 fr. par poulain estivé) doivent être annoncés *jusqu'au 14 juin* à la direction de l'agriculture où l'on peut se procurer les formulaires à remplir. (Pour les conditions voir la *Feuille officielle du Jura.* N° 39 du 17 mai.)

Convocations d'assemblées.

Assemblée de l'association d'assurance du district de Porrentruy. — Le mercredi 28 mai à 2 h. à l'Hôtel-de-ville à Porrentruy pour s'occuper des intérêts de la caisse d'assurance du district.

Bressaucourt. — Le 1er juin à midi pour passer les comptes, statuer sur la démission de l'adjoint, s'occuper de route et d'échange de terrains.

Courtemaiche. — Le 1er juin à 2 h. pour décider des réparations au chemin de la gare, s'occuper de l'installation d'hydrantes, ratifier un achat de terrain et voter le règlement de l'école complémentaire.

Courchavon. — Le 1er juin à 2 h. pour passer les comptes, donner connaissance aux propriétaires de la mise au courant du plan parcellaire et statuer sur des dégrèvements.

Courfaivre. — Le 25 à 2 h. pour passer les comptes, s'occuper du fossoyeur et de réparations à la canalisation.

Delémont. — Assemblée bourgeoise le 1er juin à 10 1/12 au Château pour décider si la bourgeoisie participera à la création de l'asile de Courtemelon, s'occuper d'une convention avec la Société de Tir

Montignez. — Le 1er juin pour passer les comptes.

Soubey. — (1re section) le 26 à 9 h. du matin pour approuver les comptes, fixer le budget, s'occuper de la vente du bois de sarclage, etc...

Seleute. — Le 1er juin à 2 h. pour passer les comptes.

Bons mots

Chez le pharmacien.

Un soldat entre et demande cinquante grammes de phosphore.

Le pharmacien. — L'ordonnance ?

Le soldat. — L'ordonnance, c'est moi.

* * *

Trois docteurs sont au chevet d'un très renommé confrère à l'agonie.

— Heureusement ! soupire celui-ci, que je laisse après moi trois grands médecins...

Et chacun, espérant être nommé, se suspend aux lèvres du mourant, qui murmure :

— L'exercice, l'eau, la diète.

* * *

Madame A... renvoie sa cuisinière et lui donne son compte. La fille prend une pièce de quarante sous et la jette au chien du logis.

— Que signifie ?

— Dame, il ne les a pas volés, depuis six mois que je suis ici, c'est lui qui nettoie ma vaisselle.

Cote de l'argent

du 21 Mai 1902

Argent fin en grenailles. fr. 91. — le kilo

Argent fin laminé, devant servir de base pour le calcul des titres de l'argent de boîtes de montres . . . fr. 93. — le kilo.

Editeur-Imprimeur : G. Moritz, gérant.